

**Service Environnement et Forêt
Unité Chasse et Police de l'Environnement**

Affaire suivie par : Valérie ROMERO

Tél. : 04 66 62 62 67

ddtm-chasse@gard.gouv.fr

Objet : Délivrance de licences de chasse sur le
Domaine Public Fluvial

Nîmes, le 05 mai 2023

A compter du 03 juillet 2023, la DDTM du Gard délivrera les licences individuelles de chasse sur les lots de chasse du Domaine Public Fluvial suivants.

N° lot	Situation	Nbre de fusils max	Prix de la licence
8	Le Rhône, de la pointe sud de la Barthelasse de Beaucaire au pont de Trinquetaille à Arles, la lône du Pillet à Beaucaire	45	47,00 €
11	Le Petit Rhône, de son origine jusqu'au pont suspendu de Saint Gilles	55	47,00 €
12	Le Petit Rhône, du pont suspendu de Saint Gilles jusqu'à l'écluse de Sylveréal	55	58,00 €

Le preneur sera autorisé, outre le gibier d'eau, à chasser toute autre espèce de gibier à condition d'être en possession des timbres que ces pratiques de chasse imposent.

Il est rappelé que la délivrance des licences se fera sur présentation du permis de chasse validé pour la présente campagne 2023-2024.

La délivrance des licences se fera à :

DDTM du Gard
Bureau d'accueil réservé au public au rez-de-chaussée
89 rue Weber – 30907 Nîmes

de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

uniquement les 4 jours suivants :

Lundi 03 juillet 2023 Matin et Après-midi
Lundi 10 juillet 2023 Matin et Après-Midi
Vendredi 18 août 2023 Matin uniquement
Vendredi 25 août 2023 Matin uniquement

Le règlement des licences se fera obligatoirement par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

Les titulaires d'une ou plusieurs licences délivrée(s) en 2022 ou pour les années antérieures doivent se munir de leur(s) carte(s) pour le renouvellement.

Les licences pourront être délivrées sur place sous réserve de présence de l'agent habilité à les signer.

Le Chef de l'Unité Chasse et
Polices de l'Environnement

Patrick FAIRON



Copies adressées à :
- FdC30, FdC13
- DDTM 13

LISTE DE DIFFUSION

Mairie des communes de :

- Aramon (30),
- Arles (13)
- Barbentane (13),
- Bellegarde (30)
- Beaucaire (30)
- Boulbon (13),
- Fourques (30)
- Les Angles (30)
- Saint Gilles (30)
- Tarascon (13)
- Vallabrègues (30)

Sociétés de chasse des communes de :

- Aramon (30),
- Arles (13)
- Barbentane (13),
- Bellegarde (30)
- Beaucaire (30)
- Boulbon (13),
- Fourques (30)
- Les Angles (30)
- Saint Gilles (30)
- Tarascon (13)
- Vallabrègues (30)M